

Seul fait foi le texte prononcé

Conférence de presse du Seco du 11 juin 2013

La libre circulation des personnes a changé l'immigration – au profit de la Suisse

Par Thomas Daum, directeur de l'Union patronale suisse

L'économie suisse dépend depuis longtemps des travailleurs étrangers, qui représentent actuellement près de 28 pour cent de la population active. Il est évident, comme le reconnaissent aussi de larges couches de la population, que sans eux notre système de santé ne fonctionnerait plus, nous devrions renoncer à une part importante des prestations fournies par l'hôtellerie-restauration et les constructions d'infrastructure en Suisse seraient en mauvaise posture.

La nouvelle immigration: moteur de croissance

Il n'en reste pas moins que l'immigration est devenue ces dernières années un problème politique. Les débats ont surtout porté sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE. Ceux qui critiquent l'ouverture du marché de l'emploi se font un plaisir d'en relever les désagréments ou les coûts, sans reconnaître son importance décisive pour l'économie suisse. Ils ne voient pas que l'introduction de la libre circulation des personnes a marqué le début d'une «nouvelle» immigration qui se distingue nettement de celle des décennies précédentes.

L'importance de la «nouvelle» immigration se lit d'abord dans l'évolution conjoncturelle. Dans les années nonante, la Suisse a souffert d'une faible croissance persistante qui s'est traduite par une progression désastreuse du chômage. La brève reprise apparue au tournant du siècle a été suivie d'un fléchissement puis d'une reprise à partir de 2004. Les taux de croissance ont atteint des sommets inégalés depuis longtemps avant que la Suisse soit frappée à son tour par la crise financière et la récession qui s'en est suivie. Sans la libre circulation des personnes – qui a facilité le recrutement des entreprises à partir de 2002 avant de les libéraliser pour les personnes issues de l'UE-17 et de l'AEEE en 2007 –, cette reprise, avec les quelque 350 000 personnes occupées supplémentaires qui l'ont accompagnée, n'aurait pas été possible. Au cours de la récession, les nombreux immigrés qualifiés, bien rémunérés, demandeurs de logements et de biens de consommation sont devenus le soutien de l'économie intérieure. Le fléchissement a été moins marqué qu'on pouvait le craindre et au bout d'une année déjà, la Suisse a pu se réjouir d'un solide retour à la croissance.

Renforcement structurel du marché suisse du travail

Ce serait, toutefois, une erreur de ne considérer l'immigration qu'à travers les cycles conjoncturels. Il faut plutôt la voir comme un renforcement structurel de la place économique suisse. Notre pays a besoin pour son économie fortement développée de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée en suffisance; or, la relative exigüité de son marché ne peut jouer ce rôle de réservoir. Même si nous épuisons au mieux le potentiel de la population active autochtone en prenant, entre autres, des mesures de formation, nous manquons de spécialistes, de chercheurs et de cadres pour notre place scientifique, industrielle et financière. Les statistiques récentes le confirment. Selon les chiffres de l'ESPA du 1^{er} trimestre 2013, 30 pour cent des entreprises interrogées faisaient état de difficultés à trouver du personnel qualifié; cette proportion atteignait 35 pour cent dans le secteur secondaire et même 45 pour cent dans le domaine de la finance.

Nous devons donc recruter les personnes manquantes sur le marché du travail européen et, de manière sélective, sur le marché mondial. La «nouvelle» immigration couvre ce besoin d'un point de vue qualitatif; elle attire également en Suisse des personnes bien formées et même très bien formées: alors qu'entre 1986 et 1995, les immigrés en possession d'une formation de niveau secondaire II représentaient 48 pour cent de l'effectif total, leur quote-part dans la «nouvelle» immigration se situait entre 2002 et 2011 à 83 pour cent. Entre ces deux périodes, la part des diplômes de niveau tertiaire est passée de 15 à 50 pour cent; pour les ressortissants de l'UE les taux de formation étaient encore supérieurs de 3 points en 2011. L'offre de main-d'œuvre est ainsi sensiblement revalorisée, ce qui améliore l'attrait de la place économique suisse et profite à la croissance sur le long terme.

Critique désamorcée

Les neufs rapports de l'Observatoire dont nous disposons aujourd'hui ne mettent pas seulement en évidence ce passage de l'immigration «ancienne» à l'immigration «nouvelle»; leurs constats désamorcent aussi très largement, sur des points importants, les critiques visant la libre circulation des personnes:

- L'immigration en provenance de l'UE suit l'évolution conjoncturelle et les besoins de l'économie. Elle a progressé plus vite que prévu avant la crise financière et reculé ensuite avec la récession, mais pas autant qu'on pouvait s'y attendre. Car il est vrai qu'après la récession de 2009, la Suisse a rapidement renoué avec la croissance.
- L'immigration complète l'offre domestique de travail sur le plan qualitatif aussi bien que quantitatif. Le pilotage de la demande se traduit par une allocation différenciée de la main-d'œuvre en fonction de l'évolution des régions, des branches et des entreprises, de sorte que les effets d'éviction au détriment de la population autochtone sont marginaux. Le fait que, selon le dernier rapport de l'observatoire, le taux de participation au marché du travail du personnel suisse très qualifié se soit replié de 93,2 à 92,3 pour cent entre 2002 et 2010 ne traduit pas tant un effet d'éviction qu'une modeste évolution vers des conditions «plus normales» sur le marché du travail.
- L'immigration n'a pas d'influence significative sur le chômage, dont l'évolution et la structure présentent toujours les mêmes schémas qu'avant l'introduction de la libre circulation des personnes. Il importe de relever que la nette différence entre les taux des chômeurs suisses et étrangers apparaît surtout en rapport avec l'«ancienne» immigration. Ni l'évolution des salaires ni les structures salariales n'ont été affectées par l'immigration. Aucune pression généralisée ne s'observe sur les bas salaires et l'effet discrètement modérateur qui s'exerce sur les hauts revenus corrige même certains effets liés à la pénurie de main-d'œuvre antérieurs à la libre circulation. Toujours est-il que du point de vue de la politique sociale, aucun aspect négatif n'est à signaler.
- L'ouverture de notre marché aux travailleurs de l'UE ne s'est pas traduite par une «immigration» dans les contingents de bénéficiaires de nos assurances sociales. Au contraire, la «nouvelle» immigration a amélioré la situation financière du 1^{er} pilier.

Oui à l'ouverture du marché du travail, non au retour à l'économie planifiée!

Après bientôt dix ans d'observation et d'analyses des effets de la libre circulation des personnes sur l'immigration, le marché du travail et les assurances sociales liées à ce marché, force est de constater que l'ouverture du marché du travail à l'UE est la bonne réponse pour combler la lacune structurelle entre la demande et l'offre de main-d'œuvre en Suisse. La gestion de la demande rendue possible grâce au régime de la libre circulation des personnes garantit que ce sont avant tout les travailleurs dont notre économie a besoin qui immigreront en Suisse. Ce modèle diverge donc fondamentalement des conceptions prônées par les auteurs de l'initiative «contre l'immigration de masse», qui souhaitent

redonner à la Suisse les moyens de gérer l'immigration en provenance de l'UE de manière autonome, c'est-à-dire politique. L'initiative propose en effet de soumettre à nouveau le recrutement de main-d'œuvre dans l'UE – principal réservoir de travailleurs étrangers pour les entreprises suisse – au régime des contingents et des autorisations tel que celui en vigueur actuellement pour les travailleurs en provenance des États dits tiers. La charge bureaucratique liée à ce retour à une économie planifiée serait immense pour toutes les parties concernées, en particulier pour les autorités. Par rapport à celle d'aujourd'hui, la certitude de décision tant des entreprises que des travailleurs étrangers en pâtitrait et il faudrait s'attendre à des retards et à des lenteurs dans le processus de recrutement.

Mise en péril des accords bilatéraux I

Si l'on s'attache à apprécier la situation en matière de politique européenne avec réalisme, il faut en outre partir du principe qu'une gestion autonome de l'immigration en provenance de l'UE ne pourrait se faire sans la résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP). Dans ce cas, l'accès des travailleurs suisses au marché du travail européen serait compromis et notre pays ne bénéficierait plus de la reconnaissance réciproque des diplômes professionnels et de la coordination des systèmes nationaux de sécurité sociale en vigueur à l'échelle européenne. La mobilité de la main-d'œuvre qualifiée partout très recherchée serait entravée et l'attrait de la Suisse comme place de travail en souffrirait. Lorsque l'on sait que la résiliation de l'ALCP entraînerait, d'une part, la dénonciation automatique des six autres accords sectoriels et, d'autre part, la perte pour les entreprises suisses de l'accès non discriminatoire au marché intérieur européen, force est de conclure que l'initiative contre l'immigration de masse représente un risque majeur pour la place économique suisse.

Mesures ciblées pour atténuer les effets indésirables de l'immigration

Sur la base des expériences et analyses actuelles, la libre circulation des personnes apparaît comme un bénéfice pour la Suisse et comme une condition au maintien de la prospérité économique de notre pays. Quant aux risques systémiques observés sur le marché du travail et dans le domaine de la sécurité sociale, ils peuvent notamment être maîtrisés grâce aux mesures d'accompagnement.

Ce bilan globalement positif de la libre circulation des personnes n'est pas remis fondamentalement en question par les effets collatéraux de celle-ci sur le marché immobilier, sur les infrastructures ou dans le domaine sociétal. L'immigration n'est pas la cause principale des problèmes grandissants que nous connaissons dans ces domaines. Elle n'a fait qu'accentuer et accélérer des situations critiques préexistantes. C'est pourquoi il faut s'employer à les résoudre par des mesures ciblées dans les domaines politiques concernés. Les solutions toutes prêtes n'existent pas. Mais renoncer pour autant à la libre circulation des personnes serait assurément la mauvaise option.

Contact:

Thomas Daum
UNION PATRONALE SUISSE
Hegibachstrasse 47, 8032 Zurich
Tél. : +41 (0)44 421 17 31; +41 (0)79 438 06 61
daum@arbeitgeber.ch